AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-2-80304119

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ABONNEMENT ANNUEL :

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

ANNEXE "SPECIAL PEPINIERES" AU BULLETIN N° 140.-

P E P I N I E R I S T E S

Employez le dichlobénil et le chlortiamide avec prudence pour le désherbage de vos pépinières

De nouveaux problèmes se sont posés cette année 1979 avec l'emploi du dichlobénil en pépinières, avec, dans différents cas, des manifestations de symptômes tels que étranglement et nécrose du collet, port pleureur ou rampant avec des branches cassantes comme du verre...

Des cas de sensibilité semblables ont été observés avec le chlortiamide.

Le groupe de travail auteur de ce texte, réunissant des représentants de la Protection des Végétaux, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, du Comité de Développement Horticole de la Région Orléanaise, de l'Institut Technique Interprofessionnel de l'Horticulture, après s'être réuni en possession de tous les éléments d'information disponibles, a décidé de diffuser les informations et préconisations suivantes :

. Le tableau de sensibilité des cultures aux différents désherbants (pages 41-51 du guide Conseils pratiques pour le désherbage chimique des pépinières (1) doit être repris comme suit en ce qui concerne les sensibilités au dichlobénil et au chlortiamide :

plantes sensibles	plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978 - 79	plantes résistantes jusqu'ici
Espèces ornementales	Espèces ornementales	Espèces ornementales
Alnus (aulne)	Amelanchier	Acer (Erable)
Atriplex	Aucuba	Aesculus (marronnier)
Calluna	Betula (bouleau)	Albizzia
Choisya	Buddleia	Amorpha
Erica	Caryopteris	Ampelopsis
Hydrangea	Ceanothus	Arbutus (arbousier)
Prunus laurocerasus	Cercis (arbre de judée)	Azalea
(= laurier cerise)	(Chamaecerasus nitida)	Buxus
Santolina	Chaenomeles	Callicarpa
Spartium	Cornus (cornouiller)	Campsis
Tilia (Tilleul)	Cotoneaster	Caragana

(1) - Ce guide, publié sous l'égide du groupe de travail Horticulture ornementale-Pépinières COLUMA, est édité par l'I.T.I.H. - S.N.A.D.H.

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

P./..

Plantes sensibles

Conifères

Abies
Cedrus
Larix
Picea
Pinus
Pseudotsuga

Espèces fruitières

Cerisier
Merisier
Pêcher
Pommier
Prunier

Plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978-79

Deutzia - Forsythia - Genista - Hibiscus - Hypericum (millepertuis) Ilex (houx) - Laurus nobilis - Mahonia- Malus - Paeonia (pivoine) - Philadelphus (seringat) - Populus (peuplier) - Prunus - Pyracantha - Rosa - Sorbus (sorbier) - Spiraea - Symphoricarpos - Syringa - Viburnum (V. tinus) - Weigelia

Conifères

Cupressocyparis - Thuya

Plantes résistantes jusqu'ici

Carpinus (charme) Castanea (chataignier) Catalpa - Colutea (baguenaudier) - Corylus (noisetier) Cotinus - Crataegus (aubépine) - Cytisus - Eleagnus - Euonymus (fusain) - Fagus(hêtre) Fraxinus (frêne) - Hedera (lierre) - Hippophae (dont argousier) - Juglans (noyer) Kerria (corète du Japon) Kolkwitzia - Lavandula (lavande) - Ligustrum (troène) - Liquidambar - Liriodendron(tulipier) Lonicera - Magnolia - Morus (mûrier) - Nerium (laurier rose) - Parthenocissus (vigne vierge) - Paulownia- Platanus (platane) - Potentilla (potentille) Quercus (chêne) - Rhododendron - Rhus typhina.

Plantes à sensibilité variable

Berberis (B. thunbergii "Atropurpurea" et B. x stenophylla sont sensibles)
Chamaecyparis (Ch. laws. "Alumii" et "Pottenii" sont sensibles)
Pinus (P. griffithii, P. halepensis, P. pinea paraissent résistants)
Pittosporum

Plantes résistantes jusqu'ici

Ribes - Robinier - Salix (saule) Sophora - Tamarix - Ulmus (orme)

Conifères

Cupressus - Juniperus - Taxus

Espèces fruitières

Cassissier - groseillier - noisetier - noyer.

Dans l'attente des résultats des expérimentations prévues en 1980 par le groupe de travail et au moins provisoirement,

- ne pas effectuer de traitement tardif afin d'éviter les périodes de réchauffements brutaux, par exemple ne pas traiter après le 15 Février dans la moitié nord de la France ; le dichlobénil peut être utilisé ainsi en fin d'hiver en cas d'enherbement des pépinières.

- éviter de traiter en région à forte pluviosité en fin d'hiver ou début de printemps si le traitement risque ainsi d'être suivi de pluies importantes à bref délai.

- éviter d'employer la spécialité à 7,5 % de dichlobénil quand on peut disposer de la spécialité à 4 % ; l'épandage sera plus facile et les risques ,en cas de dépassements des doses, moins sensibles.

- veiller à réaliser un épandage régulier avec un matériel approprié (1), éviter l'accumulation de granulés au niveau du collet des plantes cultivées, comme les doublements d'application sur les surfaces traitées.

(1) - s'adresser aux conseillers locaux.

- le dichlobénil est homologué à la dose de 4500 g de matière active par ha (soit 60 kg de produit à 7,5 % ou 112,5 kg de produit à 4 %) mais, dans de nombreux cas, la dose de 3000 g de matière active par ha est suffisante (soit 40 kg de produit à 7,5 % ou 75 kg de produit à 4 %).

- ne traiter, bien entendu, que les essences indiquées comme résistantes au dichlobénil : ce désherbant ne doit pas être utilisé sur plants résineux forestiers.

Les mêmes observations sont à prendre en considération en ce qui concerne les spécialités à base de chlortiamide qui, d'ailleurs, ne sont pas particulièrement préconisées pour le désherbage des pépinières.

Les risques semblent réduits en désherbage de plantation en espaces verts établis : pas de cas de sensibilité apparemment signalés (sous réserve d'observation des notices des distributeurs).

Clermont-Ferrand, le 1er Février 1980.